

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 14 (1926)
Heft: 4

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Ces inscriptions auront le même effet juridique que celles qui seront faites au registre foncier, prévues par le code civil. »

Ces dispositions sont applicables au registre foncier de toutes les communes.

Bibliographie

P. Adalbert Wagner, O.M. Cap. — Peter Falcks Bibliothek und humanistische Bildung. p. 1 à 221. — Paru dans le Tome XXVIII des *Freiburger Geschichtsblätter*, herausgegeben vom deutschen geschichtsforschenden Verein des Kantons Freiburg. — Freiburg i. Ue. 1925. Verlag der Universitäts-Buchhandlung.

Chargé, au printemps 1918, de réorganiser la bibliothèque du couvent des RR. PP. Capucins de Fribourg et d'en dresser le catalogue, le R. P. Adalbert Wagner a eu la chance de découvrir, dans cette bibliothèque, un certain nombre d'ouvrages ayant appartenu au célèbre Pierre Falck, avoyer de Fribourg de 1516 à 1519 et l'un des personnages les plus marquants de l'histoire de la cité des bords de la Sarine.

Son attention mise en éveil par cette découverte, l'auteur a eu le mérite, par ses patientes recherches tant à la bibliothèque du couvent que dans d'autres bibliothèques, de retrouver 131 ouvrages contenant 269 œuvres différentes, qui ont fait partie de la bibliothèque Falck. 20 d'entre eux ne peuvent, il est vrai, pas être attribués avec certitude à cette source, ainsi que le P. Wagner le fait lui-même remarquer.

L'auteur s'est employé à déterminer, dans la mesure du possible, les origines de la bibliothèque de Pierre Falck et à établir comment, selon lui, étaient parvenus au couvent des Capucins de Fribourg, les volumes qui s'y trouvent encore à l'heure actuelle. Il a enfin publié le catalogue descriptif de ces 269 œuvres et l'a fait suivre de 17 annexes reproduisant d'intéressantes annotations manuscrites relevées dans les volumes qui ont passé entre ses mains.

A la suite de cette première partie qui est précédée de l'indication des sources consultées, d'une préface exposant l'origine de son travail, qui a fait l'objet d'une thèse de doctorat présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg et d'une introduction donnant une courte biographie de Pierre Falck, l'auteur a abordé une autre face de la question.

Dans cette seconde partie, qui est certainement la plus personnelle de son œuvre, l'auteur a étudié la formation intellectuelle de Pierre Falck, ses relations avec les humanistes de son temps et son activité comme humaniste. Il a ainsi examiné successivement le rôle que le célèbre homme d'Etat avait joué au point de vue de l'histoire, de la géographie, de la théologie, des beaux-arts et l'a considéré également comme orateur et comme écrivain, et il a pu, grâce à cette étude, se rendre compte de l'influence que son personnage avait exercée à Fribourg au début du XVI^{me} siècle. Au cours de cette incursion, le P. Wagner a été amené à étudier la question assez controversée de l'attitude de P. Falck vis-à-vis de la Réforme: il conclut nettement à sa fidélité à la foi de ses pères.

Il n'est certainement pas exagéré de dire que l'ouvrage du P. Adalbert Wagner est non seulement une contribution à l'histoire de Pierre Falck, mais encore et surtout une contribution à la diffusion de la Renaissance et de l'humanisme en Suisse.

Il est bon d'ajouter que cette intéressante publication est pourvue d'un répertoire des noms de personnes, qui en facilite grandement l'utilisation et qu'elle est illustrée de plusieurs clichés qui en augmentent encore l'attrait.

* * *

Les études que je poursuis depuis de nombreuses années sur la famille de Praroman m'ont conduit, sur différents points à des conclusions différentes de celles auxquelles le P. Wagner a abouti. Je vais donc exposer maintenant nos divergences de vues et les raisons qui m'amènent à combattre certaines thèses de l'auteur.

1^o Pour arriver à déterminer comment sont parvenus au couvent des Capucins, les volumes de la bibliothèque Falck qui s'y trouvent encore, le P. Wagner expose qu'à l'exception de quelques volumes donnés par Falck lui-même à ses neveux Meyer, toute la bibliothèque de Pierre Falck passa, à sa mort, à sa fille unique Ursule, femme de Peterman de Praroman, avoyer de Fribourg de 1531 à 1534, de 1537 à 1540 et de 1543 à 1546. Je suis d'accord avec l'auteur sur ce point.

Par contre, l'auteur prétend qu'à la mort de Peterman de

Praroman (1552), la bibliothèque Falck fut divisée en deux parts. *La plus minime* serait revenue à son fils cadet, Nicolas, avoyer de Fribourg (mort en 1570), puis à Nicolas, avoyer de Fribourg, fils du premier Nicolas (mort en 1607), ensuite à François-Pierre fils du deuxième Nicolas (mort en 1629), à François-Nicolas, fils de François-Pierre (mort en 1644) et enfin à la fille de François-Pierre, Marie-Barbe de Praroman, qui mourut le 28 mars 1699 à Soleure et porta dans la famille d'Estavayer-Mollondin, par suite de son mariage avec François-Louis-Blaise d'Estavayer-Mollondin, cette part qui y resta jusque vers la fin du XVII^{me} siècle. Un certain nombre d'ouvrages — principalement des œuvres théologiques — passèrent alors au Couvent des Capucins de Fribourg, auquel ils furent donnés par Madame de Mollondin elle-même.

La plus grande partie de la bibliothèque Falck, à en croire le P. Adalbert Wagner, serait revenue au fils aîné de Peterman de Praroman, Guillaume de Praroman (mort en 1572), puis à Gaspard, fils et à Nicolas, petit-fils de Guillaume de Praroman. Ce dernier, Nicolas de Praroman, marié à Anne-Marie de Lanthen-Heid, veuve de Philippe d'Estavayer-Montet, Sgr d'Aumont, mourut en 1675 et ce serait sa veuve qui aurait donné au chanoine Fuchs (Vulpus) les volumes de la bibliothèque de Pierre Falck qui portent la mention qu'ils ont été la propriété du chanoine Fuchs et qui se trouvent actuellement au couvent des Capucins de Fribourg.

C'est cette thèse que je ne puis admettre.

Tout d'abord, en ce qui concerne le fait que la plus minime partie de la bibliothèque Falck aurait passé à Nicolas de Praroman, fils de Peterman, puis à ses descendants et la plus grande partie à Guillaume, fils de Peterman et à sa descendance, l'hypothèse du P. Wagner est entièrement contraire aux faits.

Veuve, dès 1552, par suite de la mort de Peterman de Praroman, Ursule Falck ne tarda pas à se remarier, en 1553¹ avec Hans Wunderlich — aussi appelé Jean Merveilleux — bourgeois de Neuchâtel et conseiller du Comte de Neuchâtel et vint se fixer à Berne, où elle continua à habiter — même après la mort de son second époux, dont je ne connais pas la date — jusqu'à sa mort survenue le 24 octobre 1571. Bien que je ne puisse insister ici sur ce point, qui m'entraînerait à de trop longs développements, je dois signaler que ses relations ne semblent pas avoir été particulièrement agréables avec son fils Guillaume, dont le caractère était fort difficile. Toujours est-il que le 21 février 1562, à Berne, Ursule Falck fit dresser un premier testament, dans lequel elle avantageait assez

¹ Le contrat de mariage est du 12 juin 1553. Reg. du not. P. Fruyo, f^{os} 269 v. et 270. Archives du comte de Lenzbourg.

sérieusement son fils Nicolas, auquel elle attribuait la maison des Falck, à la Grand'rue, avec tout ce qu'elle contenait, ainsi que sa propriété de Barberêche avec tout ce qui s'y trouvait. En ce qui concernait les meubles se trouvant dans la maison Falck, elle mentionnait son intention de se rendre prochainement à Fribourg, d'y effectuer elle-même les partages, à l'avantage de Nicolas, et de choisir un certain nombre d'objets qu'elle emporterait à Berne¹. On pourrait déjà inférer de ce premier testament que la bibliothèque de Pierre Falck était destinée à Nicolas de Praroman, mais la suite va le prouver d'une façon péremptoire.

En effet, Nicolas de Praroman étant décédé le 14 novembre 1570 — précédant de près d'un an sa mère dans la tombe — Ursule Falck refit son testament le 24 août 1571. Dans ce nouveau document, elle substituait à Nicolas, ses fils Peterman et Nicolas qu'il avait eus de sa seconde épouse Barbe Techterman, ainsi que sa fille Ursule, née de sa première union avec Elisabeth de Wengi aussi bien pour la possession de la maison Falck à la Grand'rue que pour Barberêche. Revenant sur la question des meubles, elle renonçait à son intention d'en transporter une partie à Berne et les attribuait entièrement à la succession de son fils Nicolas, Guillaume étant suffisamment pourvu².

Déjà dans le testament de 1562, un certain nombre de dispositions montrent qu'Ursule Falck prévoyait des difficultés entre ses fils au sujet de sa succession. Elle recommande à Messeigneurs de Fribourg d'assurer l'exécution fidèle de ses volontés, les priant de désigner quatre personnes, et même un cinquième surarbitre s'ils le jugent utile, ces arbitres devant être munis des pouvoirs les plus étendus et ses fils devant se soumettre à leur décision. Elle stipule de plus que celui de ses fils qui refuserait d'obéir serait privé de son droit de succession aux meubles qui se trouvaient dans d'autres lieux que Fribourg et que sa part serait partagée entre l'Hôpital et les parents pauvres de la testatrice. Le testament de 1571 ne fait que renforcer cette impression et confirmer que les rapports de Guillaume avec sa mère étaient assez tendus.

Les prévisions d'Ursule Falck ne tardèrent pas à se réaliser. Elle était morte le 24 octobre 1571 et le 18 mars 1572, Guillaume et ses neveux voyaient leurs difficultés réglées par un tribunal arbitral composé de l'avoyer Heyd, du trésorier Krummenstoll et des conseillers Barthélemy Reynaud et Messello. Au sujet des meubles *et de la bibliothèque*, les arbitres les attribuaient aux enfants de Nicolas, qui devaient payer une somme de 300 livres à Guillaume pour le désintéresser. Guillaume accepta la sentence;

¹ Arch. Etat de Berne. Testament-Buch, N° 7 f°s 86 à 96.

² Arch. Etat de Berne. Testament-Buch N° 7, f°s 96 v. à 106 v.

seuls Bastian Gribolet, tuteur des fils de Nicolas et Ulrich d'Englisberg, époux de sa fille Ursule demandèrent un délai d'un jour pour donner une réponse. Ils estimaient probablement que la somme à verser comme dédommagement était trop élevée, mais ils se ravirent sans doute, car une nouvelle décision des arbitres qui revient sur le règlement de comptes à propos de Barberêche, ne fait plus aucune mention de cet objet, le 25 avril 1572. Guillaume mourut du reste, peu de mois après cette sentence, le 13 juin 1572. Le passage qui nous intéresse est ainsi conçu :

« Und beträfend die zwen vordigen artickel des hussrhats « von Berfischen (Barberêche) und *Librery und Bücher* halb, sy « geordnet das von fried und ruw wegen und es dessminders « teilens bedorffen, das Jme (Guillaume) benents J. Niclausen « Erben um sollichen sin Ansprach 300 Lb usrichten und bezalen « sollen. Diesen Spruch und Schidgang hatte J. Wilhelm von « Perroman angenommen aber Bastian Gribollet und J. Ulrich « (d'Englisberg) haben darüber bis morndes eins verdanckes « begert ¹. »

Il est ainsi démontré que Guillaume de Praroman n'eut aucune part de la bibliothèque de Pierre Falck, exception faite de quelques volumes qu'il aurait peut-être empruntés à cette bibliothèque, ainsi que nous allons le voir dans la suite.

On a vu que les livres de Falck avaient ainsi passé, dès 1572, aux enfants de Nicolas de Praroman, Peterman et Nicolas. Je ne mentionne que pour mémoire sa fille Ursule, femme d'Ulrich d'Englisberg, car il était de tradition que les livres appartiennent aux enfants mâles. Y eut-il partage entre Peterman et Nicolas ? On n'en sait rien mais la chose paraît peu probable. Peterman ne mourut du reste qu'en avril 1622 — quinze ans après Nicolas — mais il n'avait eu qu'un fils Emmanuel, mort sans laisser de postérité et il est probable que, même s'il y avait eu partage, la bibliothèque fut reconstituée entre les mains des enfants de Nicolas. Il serait trop long de suivre ici ses destinées. Je pense du reste qu'elles furent conformes à celles indiquées par le P. Wagner pour la part qu'il attribue à Nicolas de Praroman et que j'ai déterminée, dès 1919, dans l'*Indicateur d'histoire suisse* ², en étudiant le manuscrit de l'Anonymus friburgensis, cité par le P. Wagner sous le N° 4 des manuscrits de la bibliothèque Falck.

L'examen de ces documents nous permet donc de dire, contrairement à l'affirmation de l'auteur, que c'est la plus grande partie et pour ainsi dire la totalité de la bibliothèque Falck qui est devenue la propriété de Nicolas, petit-fils de Peterman et fils

¹ Arch. Etat de Fribourg. Fonds Praroman. Liasse 1570-80.

² *Indicateur d'histoire suisse* 1919, p. 210.

de Nicolas de Praroman et que ce n'est qu'une très minime partie qui a passé entre les mains de Guillaume, fils de Peterman de Praroman et de sa descendance.

Ce premier point acquis, voyons sur quoi repose l'hypothèse du P. Wagner que les volumes de la bibliothèque Falck, possédés par le couvent des Capucins de Fribourg et qui ont auparavant appartenu au chanoine Fuchs, ont été donnés à celui-ci par Anne-Marie de Lanthen-Heid, Dame d'Aumont, veuve de Nicolas de Praroman, petit-fils de Guillaume.

Cette hypothèse repose sur le fait qu'Anne-Marie de Lanthen-Heid a donné en 1677 six volumes provenant de la bibliothèque de Pierre Falck au couvent des Capucins de Bulle (Nos 124-129) et sur le fait que le chanoine Fuchs, vicaire général du diocèse de Lausanne a entretenu des relations d'amitié avec Nicolas de Praroman, époux d'Anne-Marie de Lanthen-Heid et s'est occupé, au point de vue ecclésiastique de la paroisse d'Aumont, sur laquelle Anne-Marie de Lanthen-Heid possédait des droits seigneuriaux par suite de son premier mariage avec Philippe d'Estavayer. Ce sont là, à mon avis, des éléments insuffisants sinon pour échauffer une hypothèse, du moins pour la donner comme une certitude.

Notons tout d'abord que le P. Wagner ne peut citer *aucun* volume connu de la bibliothèque Falck, comme ayant appartenu avec certitude à Guillaume de Praroman, fils de Peterman. Les Nos 43, 52, 123, 127 ainsi que le manuscrit N° 4 portent, sans doute des traces d'annotations dues à sa plume, mais le N° 43 a appartenu sans aucun doute à Nicolas de Praroman, frère de Guillaume et non à ce dernier; le N° 52, a certainement aussi appartenu à Nicolas puisqu'il a été donné au couvent de Fribourg par Madame de Mollondin; le N° 123 contient des annotations de Guillaume, mais celles-ci datent de 1542, c'est-à-dire d'une époque où le volume en question appartenait encore certainement à son grand-père Peterman, qui n'est mort qu'en 1552; le manuscrit N° 4 a certainement été dans la part de Nicolas puisqu'il a ensuite passé dans la bibliothèque des Estavayer-Mollondin. Seul le N° 127, qui contient des copies de deux lettres de 1518 adressées à Pierre Falck et des copies de deux lettres adressées par le Conseil de Fribourg à Guillaume de Praroman, bailli de Romont, en 1549 (c'est-à-dire à un moment où le volume en question était encore la propriété de son grand-père Peterman) a passé par les mains d'Anne-Marie de Lanthen-Heid et a été donné par elle au couvent des Capucins de Bulle. Tout ce que l'on peut dire, c'est que ce volume, où même les 6 volumes des œuvres du cardinal Hugo de S. Caro, ont été — avant même la mort de son

grand-père — entre les mains de Guillaume, qui les avait sans doute empruntés à la bibliothèque de Peterman de Praroman et — pas rendus comme tant d'autres livres — ont passé à ses descendants pour aboutir au couvent de Bulle. Donc aucune trace de possession certaine par Guillaume de Praroman.

Pas davantage de traces de possession par Gaspard de Praroman, fils de Guillaume, du moins de volumes ayant appartenus à son père. Un seul ouvrage, le N° 134, a été la propriété de Gaspard, qui l'a directement hérité de son arrière grand-père, Pierre Falck, comme le montre la mention, reproduite par le P. Wagner: «*Jure optimo hunc sibi librum vindicat Caparus a Prato Romano ex haereditate equitis aurati Petri Falconii Frib. 1607.* »

Pas de traces de possession non plus par Nicolas de Praroman, fils de Gaspard et petit-fils de Guillaume, si ce n'est les 6 volumes (N°s 124 à 129) dont j'ai parlé ci-dessus à propos du N° 127 et qui ont été donnés au couvent de Bulle par Anne-Marie de Lanthen-Heid, veuve de Nicolas de Praroman, petit-fils de Guillaume.

Comme il est maintenant démontré que Guillaume de Praroman n'a été en possession que d'une partie infime de la bibliothèque Falck, le seul fait de ce don de 6 volumes aux Capucins de Bulle par Anne-Marie de Lanthen-Heid est un indice tout à fait trop faible pour permettre de conclure que les volumes donnés aux Capucins de Fribourg par le chanoine Fuchs sont parvenus à ce dernier par suite d'une donation d'Anne-Marie de Lanthen-Heid.

Si l'on étudie la provenance des volumes de la bibliothèque Falck, détenus par la bibliothèque du couvent des Capucins de Fribourg et donnés à celle-ci par le chanoine Fuchs, on constate que 129 numéros (1, 23-36, 39-41, 53-58, 60-68, 70-78, 82-94, 101-109, 123, 133, 135-137, 139, 141-143, 154-156, 158, 161, 163, 168-169, 175-176, 186, 188, 191-194, 196-197, 199-213, 215, 217-235 ainsi que les manuscrits 9-11) ont passé de Pierre Falck au chanoine Vulpius, sans que l'on puisse savoir par quels intermédiaires. Un numéro, le 214, a appartenu à Pierre Falck, a passé sans qu'on sache comment au chanoine Vulpius, puis a appartenu en 1779 aux Anderhalden de Melchtal et est enfin arrivé à la bibliothèque des Capucins. J'ajoute ici qu'un autre volume (le N° 2), qui ne se trouve pas chez les Capucins, mais à la bibliothèque cantonale de Fribourg a aussi passé de Pierre Falck au chanoine Fuchs, sans que l'on sache par quelle voie. Mais il est, au couvent des Capucins, trois volumes sur lesquels il est nécessaire d'attirer l'attention. Ce sont les numéros 43, 110 et 184. Le premier qui contient, du reste, des modèles de formules de lettres dues à la plume de Guillaume de Praroman — vraisemblablement inscrites à un mo-

ment où le volume était encore la propriété de son père, comme je l'ai déjà relevé précédemment — a indiscutablement appartenu à Nicolas de Praroman — le petit-fils de Peterman et le fils de Nicolas — qui y a inscrit son nom avec la date 1586. Le deuxième (N° 110) a appartenu à Nicolas de Praroman, fils de Peterman, qui y a inscrit son nom, son ex-libris et la date 1567, puis à Nicolas de Praroman son fils, qui y a aussi inscrit son nom avec la date 1585. Le troisième enfin, le N° 184, qui avait été donné à Pierre Falck par Nicolas Perrotet, a aussi indiscutablement appartenu à Nicolas de Praroman, petit fils de Peterman et fils de Nicolas, qui y a inscrit son nom avec la date 1582. Or, ces trois volumes ont ensuite été la propriété du chanoine Fuchs, qui y a également inscrit son nom et ils sont enfin parvenus au couvent des Capucins de Fribourg.

On constate donc que trois volumes de la bibliothèque de Pierre Falck, qui ont appartenu — comme la presque totalité de cette bibliothèque — à Nicolas, fils cadet de Peterman de Praroman et d'Ursule Falck, puis à ses descendants sont parvenus entre les mains du chanoine Fuchs. C'est beaucoup plus que le P. Wagner ne peut dire de volumes ayant appartenus à Guillaume de Praroman, fils aîné de Peterman de Praroman et d'Ursule Falck et ensuite au chanoine Fuchs, puisque nous avons vu qu'on ne trouvait aucun volume qui ait suivi cette voie d'une façon certaine et que le seul ouvrage qui semble avoir réellement passé par les mains de Guillaume est l'ouvrage en six volumes donné par Anne-Marie de Lanthen-Heid aux Capucins de Bulle, qui paraît n'avoir appartenu à Guillaume que par suite d'un emprunt à la bibliothèque appartenant alors à son père.

On a donc là une indication autrement importante et plus sûre et plus conforme aux faits que celle relevée par le P. Wagner et cette indication montre que des volumes de la Bibliothèque Falck ayant passés par les membres de la branche de Nicolas de Praroman sont parvenus entre les mains du chanoine Fuchs. Cela nous autorise à émettre l'hypothèse — conforme aux documents celle-là — que la plus grande partie de la bibliothèque de Pierre Falck a passé, après la mort de sa fille Ursule, mariée en premières noces à Peterman de Praroman et en secondes noces à Hans Wunderlich ou Merveilleux, non pas entre les mains de Nicolas de Praroman, fils de Peterman et d'Ursule Falck, puisqu'il est décédé avant sa mère, mais bien entre les mains de Nicolas de Praroman, fils de Nicolas et petit-fils de Peterman et d'Ursule Falck et que cette bibliothèque, ou du moins une grande partie de cette bibliothèque a été donnée au chanoine Fuchs par l'un des descendants de ce Nicolas de Praroman.

Quel a été ce donateur ou cette donatrice ? Je l'ignore pour le moment et rien, dans les volumes en question ne permet de le déterminer. On peut émettre l'hypothèse que la donatrice a été Marie-Barbe de Praroman, femme de François-Louis-Blaise d'Estavayer-Mollondin, puisqu'elle a aussi donné certains volumes au couvent des Capucins de Fribourg et qu'ayant fréquemment habité Barberèche jusqu'à sa mort, elle a vraisemblablement aussi été en relation avec le chanoine Fuchs, mais ce n'est là qu'une hypothèse. Le problème n'est donc pas encore entièrement résolu. Peut-être mes recherches sur les membres de la famille de Praroman en apporteront-elles un jour la solution, mais c'est douteux.

2° Le P. Adalbert Wagner décrit, sous les N^{os} 13 et 14 des manuscrits de la bibliothèque de Pierre Falk, un volume qui se trouvait dans la bibliothèque du comte Max de Diesbach à Villars-les-Jones et qui est actuellement déposé aux archives de l'Etat de Fribourg, dans le Fonds Praroman.

Il prétend que ce volume est intitulé « *Registrum illustrium de Praroman* » et contient dans sa première partie (N^o 13) des actes, relatifs aux Praroman, écrits par Pierre Falck et précédemment réunis par son grand-père et dans la seconde partie des documents de caractère juridique écrits par Pierre Falck et datant de son temps.

L'auteur ajoute que le papier de ce volume porte un filigrane à tête de bœuf qui correspond au N^o 14 975 de Briquet et dont on connaît des exemplaires en 1475, à Sion, ainsi qu'à Strassbourg et à Turin.

Cette description ne correspond aucunement à la réalité.

Il s'agit en vérité d'un registre composé de 132 folios répartis en 6 cahiers inégaux (1 à 24 verso, 25 à 38 verso, 39 à 58 verso, 59 à 82 verso, 83 à 108 verso et 109 à 132 verso), reliés ensemble sous une couverture en parchemin dont la partie antérieure est intacte et la partie postérieure est déchirée.

Les folios sont de la dimension 30 cm. de haut sur 21,5 de large.

Le papier montre un filigrane à tête de bœuf qui correspond au N^o 14 970 de Briquet dont on trouve des exemplaires à Toulouse en 1454-1458, à Aix en Provence en 1457, à Fribourg en 1458 et à Marbourg en 1461 et non pas au N^o 14 975 comme le dit l'auteur, qui n'a pas suffisamment étudié le dessin de la tête de bœuf et n'a pas tenu compte de l'écartement des pontuseaux.

La couverture, sur son recto, porte l'inscription « *Registrum illorum de Praroman* » et non pas « *Registrum illustrium de Praroman* » comme le dit le P. Wagner. Elle contient de plus, au verso, des indications généalogiques sur les Praroman.

La première partie, correspondant au N° 13 de l'auteur, ne contient pas une ligne de Pierre Falck, mais bien des actes relatifs aux frères Jean, Henri et Louis de Praroman, ainsi que le dit du reste le début du manuscrit reproduit par le P. Wagner. Ces actes ont été rédigés par différents notaires, soit Pierre Falck, le grand-père du célèbre avoyer Pierre Falck, Jacques Lombard, Bérard Falck, père de l'avoyer Pierre Falck (ces deux derniers également cités dans une annotation du début du manuscrit, non reproduite par le P. Wagner), ainsi que Guillaume Gruyère (f° 25). Les actes qui ne sont pas exactement dans l'ordre chronologique, sont, le plus ancien du 22 juillet 1452 et le plus récent du 25 avril 1474.

Il s'agit en réalité d'un minotaire utilisé par plusieurs notaires et l'on en trouve la preuve dans les mentions marginales « Levata est », « laniata est » et même, au f° 24 v., « Levata est et duplicata per me Guillelmum commissarium... commissum Berhardi Falcon ».

Les folios 25 verso à 56 verso, 67 verso, 68, 82, 89 et 102 verso sont en blanc.

La seconde partie, correspondant au N° 14 du P. Wagner, est l'utilisation, en tête bêche, des folios 57 à 132 verso, comme minotaire (la preuve en est donnée par les mentions « Ingrossatum est », « levata est ») par le célèbre Pierre Falck, en sa qualité de notaire. L'acte le plus ancien est du 29 octobre 1493 au folio 126 verso (la date 18 mai 1401 au folio 121 paraît résulter d'un lapsus et doit vraisemblablement être 18 mai 1501) et le plus récent est du 4 mai 1509 au folio 60.

3° Divers points d'importance secondaire demanderaient encore à être précisés ou rectifiés, mais m'entraîneraient à de trop longs développements.

Je me bornerai à rappeler, en ce qui concerne la chapelle Falck-Praroman à la cathédrale de St-Nicolas (p. 193 et 194 et note 1 de la page 194) que j'ai fait, à la séance du 2 juin 1921 de la Société d'histoire du Canton de Fribourg, une communication au sujet des inscriptions reproduites dans la note 1 de la page 194, en les complétant et les expliquant.

Barberèche, le 23 juillet 1926.

Pierre de Zurich.

FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS, FRIBOURG

- Dr PIERRE AEBY : Cours de droit commercial.** 8°, 134 pages Fr. 4.—
- Nova et Vetera.** *Revue catholique pour la Suisse romande*, paraissant tous les trois mois en fascicules d'env. 80 pag.
Abonnement annuel » 9.—
- L'ABBÉ FROSSARD : La Lettre du Catéchisme expliquée par demandes et par réponses, avec des exemples.** Deux vol.
Par volume » 2.—
- Dr E. DÉVAUD : Guide de l'enseignement primaire. Didactique générale** » 2.50
- E. DE VEYÉY et ANT. BERSSET : Botanique agricole,** 8° 200 pages, 2 planches hors texte et tableaux synoptiques, relié mi-toile, III^e édit. » 6.50
- VICTOR H. BOURGEOIS : Fribourg et ses monuments, Guide archéologique et historique de la ville de Fribourg,** 208 pages et 108 illustrations. Broché » 6.—
Relié, pleine toile » 8.50
- Nouvelles Etrences fribourgeoises 1927** » 1.50
- Dr G. CASTELLA : Histoire du canton de Fribourg, des orig. jusqu'en 1857.** Gd in-8°, 640 p. Illustré. Broché » 18.—
- Guide de la Gruyère,** (Société pour le développement de la Gruyère). 52 pages de texte, 12 pages d'illustration en héliogravure et une carte » 1.—
- H. DE VEVEY : Anciens ex-libris fribourgeois armoriés.**
Edition luxe, numérotée. » 25.—
- GONZAGUE DE REYNOLD : La Suisse une et diverse.** 8°, 300 pages » 5.—
Ed. numérotée sur hollandaise van Gelder. » 25.—
- Le couronnement de Notre-Dame de Bourguillon** » —.90
(5 ex. = 80 ct.; 10 et plus = 70 ct.)
- MGR J. FRAGNIÈRE : Commentaire des Litanies du Sacré-Cœur.**
In-12, 344 pages. — Broché » 4.50
Reliure soignée, toile » 9.—
- R. P. J. BERTHIER : La divine Comédie.** Traduction littérale, avec notes. 568 p., 4 planches. Broché » 10.—
- Catholicisme et Vie internationale,** publié à l'occasion du centenaire du cardinal Mermillod. Gd. 8°, 198 pages.
Broché » 7.—

Ouvrages de S. G. Monseigneur BESSON

- Monasterium Acaunense, Etudes critiques sur les origines de l'abbaye de St-Maurice en Valais.** Gd in-8° » 8.—
- Nos origines chrétiennes, Etude sur les commencements du Christianisme en Suisse romande.** Gd in-8°, édition de luxe, richement illustrée. » 16.—

Cailler

CHOCOLAT AU LAIT

LA PLUS GRANDE VENTE DU MONDE

Banque de l'Etat de Fribourg

Agences :

St. Pierre à Fribourg, Bulle, Châtel, Chiètres, Domdidier, Estavayer, Farvagny, Morat, Romont et Tavel

Capital Frs: 30,000,000.—

 GARANTIE DE L'ETAT 

AGENCE DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

Ouverture de crédits avec garanties hypothécaires dans le canton de Fribourg,
nantissement, cautionnement, gage du bétail, etc.

Paiement et émission de chèques, mandats, lettres de crédit.

Change de monnaies étrangères.

Exécution d'ordres de bourse et placement de capitaux.

Gérance de fortunes et renseignements.

Encaissement de coupons et de titres remboursables.

Dépôts ouverts de titres avec contrôle de tirages.

Souscription aux émissions.

Location de casiers dans ses coffres-forts (Safes construits par la maison
Fichet, à Paris), à partir de 4 fr. par trimestre et de 8 fr. par an.

Reçoit des dépôts d'argent:

contre Obligations, au porteur ou nominatives, }
en Comptes de dépôt à vue et à terme fixe, } aux meilleures conditions.
sur Carnets d'épargne, avec ou sans tirelire, }

Tirelres gratuites pour dépôts à partir de 3 fr.

Les versements peuvent se faire sur son compte de chèques
postaux N° 11a 49, dans tous les bureaux de poste.